



L'eau@la bouche

Lutte contre la pauvreté : les autres projets soutenus

Outre les projets décrits dans ce numéro (et ceux déjà présentés dans notre Cahier 14, toujours disponible en ligne), 9 autres projets ont été soutenus sous ce thème :

- « Une diversité d'accueils pour une diversité de pauvretés : le secteur des haltes accueil de la Communauté française », par la Coordination des haltes accueil de la Communauté française;
- « Prévention de la rupture scolaire chez l'enfant sans-abri », par le Centre d'éducation familiale « Le Galion », maison d'accueil du CPAS (Péruwelz) – ce travail est décrit dans la version web de ce Cahier;
- « Ensemble vers l'inclusion : la coéducation, vecteur d'inclusion sociale », par l'ASBL RIEPP (Louvain-la-Neuve);
- « La culture, j'y prends pART », par l'ASBL Article 27 (Bruxelles);
- « Permanence du soutien scolaire et activités pédagogiques pour les enfants des familles accueillies au Samusocial de Bruxelles », par l'ASBL Samusocial (Bruxelles) – ce travail est décrit dans la version web de ce Cahier;
- « Séparation, divorce et coparentalité : les nouveaux rôles parentaux dans le contexte de familles d'origine maghrébine », par l'ASBL Lutte contre l'exclusion sociale et le Service communal de médiation locale (Molenbeek);
- « Violences conjugales et parentalité », par l'ASBL Collectif contre les Violences Familiales et l'Exclusion (Liège);
- « Précarité et placement en IPPJ : des paroles et expériences de vie des jeunes aux représentations sociales des éducateurs », par l'AMO Samarcande (Bruxelles);
- « Parents malgré tout », par le SASPE Reine Astrid (La Hulpe).

Ces projets feront l'objet du Cahier n°16 (octobre 2013). En outre, le Fonds Houtman projette d'organiser, le 28 novembre 2013, un important colloque dédié à l'ensemble de son programme « pauvreté ». Pour toute information, contacter Emmanuelle Vermeylen au 02/543.11.72 ou via EVermylen@fondshoutman.be

Derniers appels à projets du Fonds : résultats

Le Fonds Houtman a clôturé fin 2012 la sélection des équipes à soutenir dans le cadre de ses 2 derniers appels à projets. Les équipes suivantes ont été retenues et ont commencé à travailler :

- Enfance/adolescence et immigration – réalités de la discrimination en milieu scolaire : 6 projets :

- « L'éducation inclusive : valeur ajoutée face aux défis des discriminations multiples des jeunes », par l'IRFAM et l'ULg;
- « Projet Tandem », par la Haute Ecole Libre Mosane (HELMo) – Dép. pédagogique;
- « Prévention de la discrimination en milieu scolaire : des récits des acteurs à la formation des enseignants », par la Haute Ecole Paul-Henri Spaak – Unité de Recherche en Ingénierie et Action Sociale (URIAS);
- « Exploration du vécu de la discrimination en milieu scolaire auprès d'enfants et d'adolescents d'Etterbeek et de Charleroi, dans une perspective de coéducation », par l'Université de Mons – Dép. d'Études et d'Actions Sociales;
- « Accompagner des ados en rupture scolaire », par l'ASBL Odyssée;
- « Les ateliers de soutien à la réussite », par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège.

- L'enfant exposé à la violence entre partenaires : un projet : « L'impact des violences conjugales sur le jeune enfant dès la période anténatale : de l'évaluation

à l'élaboration d'outils de sensibilisation et de prévention », par le CHU St-Pierre (avec SOS Enfants, le CHU Brugmann, l'HUDERF et le CUMG).

Accessibilité à l'école pour les enfants handicapés : www.accessschool.eu

Le Fonds Houtman a poursuivi en 2012 son soutien à l'ASBL Rare Disorders Belgium qui, en partenariat avec l'ASBL Essor Conseils, l'ANLH (Association nationale du logement pour les personnes handicapées), et aujourd'hui l'ASBL BSC (Belgian Senior Consultants), a continué à visiter les écoles du Hainaut (après Namur) afin de mettre à disposition des familles d'enfants handicapés un descriptif complet de toutes les informations relatives à leur accessibilité. Les parents à la recherche de ces informations peuvent déjà se rendre sur le site www.accessschool.eu, où sont publiés les résultats des enquêtes. L'année 2013 verra l'extension du travail aux provinces du Brabant wallon, de Liège et du Luxembourg.

Lutte contre les mutilations génitales féminines : nouvelle publication du GAMS

Le GAMS, soutenu durant plusieurs années par le Fonds Houtman (voir en ligne notre Cahier 5), poursuit son combat contre les mutilations génitales féminines. L'ASBL vient de publier le guide pratique « Femme excisée et réfugiée, ma façon d'exister – Savoir-faire et savoir-être en entretien », destiné à tout intervenant en contact avec les femmes excisées. Pour plus d'informations, contacter le GAMS : info@gams.be ou 02/219.43.40.

Rapport annuel 2011 du Fonds : en ligne

Le rapport annuel 2011 du Fonds Houtman, reprenant l'ensemble des activités et projets 2011, est en ligne depuis quelques semaines. Vous pouvez le consulter sur le site www.fondshoutman.be (rubrique « Actualités »).



Les c@hiers du Fonds Houtman n° 15

avril 2013



Défilé Recycl'Art, organisé en juin 2012 par les élèves de l'école Saint-Louis Amercoeur © École Saint-Louis Amercoeur

ÉDITO

Dès son premier rapport annuel, le Délégué général aux droits de l'enfant avait opéré ce constat cruel : aucun droit de l'enfant ne résiste à l'épreuve de la pauvreté. Défendre et promouvoir les droits de l'enfant passe donc aussi et inévitablement par une lutte acharnée pour plus de justice sociale.

Depuis de nombreuses années, le Fonds Houtman a intégré cette donnée dans ses appels à projets et a encouragé bon nombre d'actions et de recherches sur ce thème (voir aussi les Cahiers 14, toujours disponibles en ligne).

Le présent cahier traite à nouveau de cette question, mais en la croisant avec ce qui, dans notre société, devrait être le levier essentiel de lutte contre la pauvreté et la marginalisation : l'école et la scolarité. Malheureusement, comme en témoignent d'innombrables études, notre école est loin d'être encore ce moteur qui mobilise la volonté de progrès de chacun. Pire, elle reproduit les inégalités sociales et ne joue plus ce rôle d'émancipation qui lui était originellement dévolu.

Les analyses et études diverses sur l'enseignement en général, tant des constats de carence que des pistes de solution, sont déjà sur la table depuis belle lurette. Cependant, notre système scolaire reste figé par des structures héritées d'un autre âge mais que, obnubilés par la crainte de rallumer une autre guerre scolaire, peu d'autorités politiques osent ne fût-ce

DOSSIER « LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ » 2/4

Précarité et école 2-3

ECHOS FONDS 4

- Lutte contre la pauvreté : les autres projets soutenus
- Accessibilité à l'école pour les enfants handicapés
- Lutte contre les mutilations génitales féminines : nouvelle publication du GAMS
- Rapport annuel 2011 du Fonds : en ligne

qu'envisager de modifier d'une façon ou d'une autre. Aussi, lorsque des initiatives venant des écoles elles-mêmes (ou d'acteurs proches des écoles) et visant à améliorer à leur échelle la situation des enfants dans leurs établissements surgissent, le Fonds Houtman ne peut qu'encourager et soutenir ces initiatives, en gageant que celles-ci, une fois arrivées à leur terme, pourront essaimer en Fédération Wallonie-Bruxelles pour le bien-être de tous les enfants. Tel est l'objectif du présent Cahier, qui retrace des expériences menées sur ce thème dans des écoles à Liège, Bruxelles, Huy et Péruwelz. Bonne et instructive lecture !

Benoît Van der Meerschen,
Vice-Président du Fonds Houtman et Président
d'Honneur de la Ligue des Droits de l'Homme.



Éditeur responsable : M. Vaincel,
Avenue de la Toison d'Or 60C,
1060 Bruxelles (Belgique).
Tél. +32 (0)2 543 11 71
Fax : +32 (0)2 543 11 78
www.fondshoutman.be
Coordination : Texto asbl
Tél. +32 (0)4 220 96 50
Fax : +32 (0)4 222 30 45
www.texto.be
Création graphique :
www.texto.be
Travail journalistique :
Agence Alter - Pascale Meunier



Précarité et école

Ces trois dernières années, le Fonds Houtman a participé à la mise en œuvre de nombreux projets d'aide aux familles vivant dans la grande pauvreté et dans la précarité. Le précédent Cahier n°14 présentait des initiatives de soutien à la parentalité. Ce numéro met l'accent sur la scolarité et les liens entre les familles et l'école. Focus sur trois projets à Liège, à Bruxelles et dans l'arrondissement de Huy.



Saint-Louis Amercœur, une école très métissée : 33 nationalités s'y côtoient
© École Saint-Louis Amercœur

Le bien-être à l'école

L'école professionnelle d'Amercœur, à Liège, est appelée l'école de la dernière chance. La pauvreté et les difficultés sociales des familles ont de lourdes conséquences sur l'accrochage scolaire des élèves. Depuis qu'il en est directeur, Fabian Cheret a entrepris de casser l'image de son école et de redonner le goût d'apprendre à ses élèves. La tâche est ardue car, si l'on tient compte des indices socio-économiques de sa population, Amercœur se trouve en queue du classement des établissements scolaires de la Région wallonne. Les élèves accusent un retard moyen de deux ans sur leur parcours scolaire, ils présentent souvent des difficultés diverses, notamment au niveau du comportement. Un certain nombre d'entre eux ont une maîtrise très lacunaire du français et plusieurs s'inscrivent sans le parler ni le comprendre.

Un gros travail est mis en œuvre pour intégrer les principes de l'éducation positive au projet pédagogique de l'école. Concrètement, cela se traduit entre autres par une attention accrue accordée au bien-être à l'école. « Ce projet passe par la mise en place d'activités qui permettent aux élèves une prise en compte positive de leur santé, qui

leur permettent de développer l'estime de soi, la résilience, l'apprentissage social et émotionnel. Il comprend également des formations pour les professeurs et les éducateurs afin qu'ils puissent activement s'y impliquer », explique le directeur. Dans ce contexte, le soutien du Fonds Houtman a permis de développer trois outils d'aide aux apprentissages : l'organisation de journées à thème (des séances d'animations pour les jeunes et de formations pour l'équipe pédagogique autour de la rencontre des cultures, de l'éducation à la vie sexuelle et affective et des relations de genre), la création d'un centre cyber média (un espace comprenant une bibliothèque, l'accès à des ordinateurs, à Internet et aux journaux des pays d'origine des élèves), et la création d'un espace d'accrochage scolaire interne (une classe qui accueille les élèves en difficulté et les remobilise autour d'un projet). Amercœur vise également le « zéro exclusion ». « En tant qu'école de la dernière chance, nous avons une responsabilité, indique le directeur. Que reste-t-il après pour ceux qui décrochent ? » Plutôt que de leur fermer ses portes, l'école s'efforce de rester dans le lien, de mettre en place des relais en partenariat avec le jeune et sa famille.

Donner la parole aux ados migrants

À l'athénée Victor Horta, à Saint-Gilles, l'accompagnement des intervenants du Méridien, un service de santé mentale, a permis aux élèves de parler de leur vécu et de leur expérience d'adolescents migrants ou issus de l'immigration.

L'exil a une incidence dans le développement psychique et intellectuel des enfants et adolescents. Or, comme l'expliquent Laurence Sorgeloos (logopède) et Isabel Ramallo (psychiatre), les responsables du projet au Méridien (Saint-Gilles), « l'exil n'est pas pris en compte dans le cadre scolaire. Les jeunes issus de l'immigration ont rarement la possibilité d'exprimer leur expérience et leur savoir à ce propos. » Des

clivages peuvent apparaître. « Pour beaucoup, le passé, du fait de l'exil, peut être un obstacle ou être directement en opposition avec les valeurs de la société d'accueil. »

Un espace de parole a été créé dans l'école. Il est réservé à la quatrième année, un moment charnière car c'est alors que les élèves quittent les classes passerelles pour rejoindre le cursus classique. « On constate énormément d'échecs à ce moment-là, dit la logopède. Ces élèves plongent littéralement dans un autre monde, moins maternel, et s'aperçoivent souvent que leur maîtrise de la langue française n'est pas suffisante. » Le lien entre la classe et l'espace de parole est assuré par la prof de français qui anime les séances, en présence de la logopède, de la psychiatre et d'un agent du centre PMS. « Les témoignages ont porté sur le départ du pays d'origine, sur l'arrivée en Belgique et le décalage entre la réalité et l'attente, sur la barrière linguistique, le contact avec l'école et les difficultés d'adaptation, sur la nostalgie... », signale Laurence Sorgeloos. Après la séance, les élèves écrivent ce qui leur vient en tête et peaufinent leurs textes en classe où ils sont lus et commentés avant d'alimenter un recueil qu'ils diffuseront dans l'école.

Sur les jeunes, les effets sont manifestes. Ils ont gagné en assurance. Pour l'école, les retombées pédagogiques sont aussi tangibles. « On sollicite chez ces jeunes un autre savoir, différent du savoir scolaire, et qui d'habitude n'est pas pris en compte, complète Isabel Ramallo. Une fois que l'école valorise ce savoir, cela permet de débloquer des mécanismes qui empêchent de travailler ou d'apprendre. » L'équipe du Méridien a quant à elle engrangé des outils d'approche adaptés à ce public souvent difficile à atteindre par les canaux classiques de l'aide en santé mentale.

Projet CLES : une Coordination Locale pour une École Solidaire

De plus en plus de parents rencontrent des difficultés pour payer les frais scolaires. Différentes aides existent pour réduire ces coûts mais ces familles les activent-elles ? En ont-elles connaissance ? Dans l'arrondissement de Huy, plusieurs communes y travaillent.

« Dans les textes, l'école doit être gratuite, accessible à tous pour diminuer les inégalités. Mais, dans la réalité, l'école reste un facteur d'exclusion », relève Stéphanie Tomsen, intervenante sociale de la Teignouse. Cette AMO pilote, sous la

houlette du CAAJ (Conseil d'arrondissement de l'aide à la jeunesse), différentes actions locales. Leur but ? Informer les parents des aides existantes en matière de frais scolaires et de leurs droits. « Nous sommes partis de leurs témoignages », explique-t-elle. Quatre thèmes ont émergé : le coût du matériel, le coût des repas et des collations, le coût des voyages scolaires, la communication et l'information. »

Pour coller au plus près de la réalité des familles, le projet CLES a déterminé cinq pôles géographiques : Amay, Comblain-au-Pont, Hannut, Huy et Wanze, où différents acteurs se retrouvent autour de la table (l'école partenaire, le CPAS et ses services annexes s'il y en a, l'aide à la jeunesse, le réseau associatif). Alors que la dynamique commence à s'installer à Huy, les premières actions ont déjà été menées à la rentrée 2012 à Wanze. Un fascicule a été distribué à tous les élèves. Il reprend une série de thèmes (équipement, voyages, repas, etc.) qui renvoient à tous les contacts utiles dans la commune dans les domaines concernés. À Hannut, un feuillet analogue a aussi été distribué dans toutes les écoles, qui dresse la liste des associations et des services d'aide de l'entité. À Amay, le projet, qui démarrera à la rentrée prochaine, passe par un partenariat entre une école secondaire spécialisée et la buanderie sociale d'une cité. « L'idée est d'ouvrir un magasin de seconde main géré par les élèves des sections vente et couture. C'est un projet de sensibilisation et de récupération du matériel très valorisant pour les élèves et très utile aussi pour les habitants de la cité », note Stéphanie Tomsen. À Comblain-au-Pont, une cellule santé est en train de se créer. « La question des poux y pose vraiment problème. C'est un gros facteur d'exclusion. » Le projet CLES commence à faire bouger les choses dans la région, « mais le combat pour la gratuité de l'école n'est cependant pas encore gagné », rappelle-t-elle.

Le dossier web « Précarité et école » présente également les projets de soutien scolaire mis en place par le Galion (à Péruwelz) et le Samusocial (à Bruxelles).

Contacts :

- **Saint-Louis Amercœur**, Rue Basse-Wez 85 à 4020 Liège - Tél. 04/341.11.37 - direction@saintlouisamercœur.be - www.saintlouisamercœur.be
- **Le Méridien asbl**, Rue du Méridien 68 à 1210 Bruxelles - Tél. 02/218.56.08 - lemeridien@apsy.ucl.ac.be
- **La Teignouse AMO**, Clos de Nolupré 45 à 4170 Comblain-au-Pont - Tél. 04/369.33.30 ou 0491/61.07.40 - stephanie@lateignouseamo.be - www.lateignouseamo.be ou Étienne Struys, Président du CAAJ de Huy : Avenue du Condroz 3/1 à 4500 Huy - Tél. 085/27.86.40